



RECOMMANDATIONS

Pour accomplir l'Objectif de Développement Durable 2 (ODD 2) : *Éliminer la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*, la présente revue formule les sept (7) recommandations majeures suivantes :

1/ au niveau opérationnel :

➤ **Connaitre en temps réel l'évolution de la sécurité alimentaire dans le pays**

- Etablir une cartographie actualisée de la situation alimentaire dans tout le Sénégal par le renforcement des capacités financières, techniques et institutionnelles de l'Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (OB.SE.A), pour l'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal. La Revue insiste sur la nécessité de connaître en temps réel les besoins et les réponses données à la demande des acteurs, les déficits à combler et les solutions proposées etc.
- Utiliser et rendre disponible pour tous les acteurs les données statistiques qui doivent renseigner les indicateurs d'évaluation de l'ODD2 (agriculture, élevage, pêche etc.).

➤ **Renforcer la synergie et la coordination entre les acteurs des secteurs de l'Alimentation et de la Nutrition.**

- Créer une Plateforme Intégrée d'acteurs évoluant dans la sécurité alimentaire et dans la Nutrition, ensemble. Les projets et programmes doivent être minutieusement étudiés pour déceler leurs similitudes, et développer une synergie en tenant compte de la complémentarité des missions et des compétences des différentes institutions qui œuvrent dans la lutte contre la faim.
- Identifier les articulations logiques entre les différents acteurs et approches pour renforcer la collaboration dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des projets et programmes ;



- Evaluer la coordination et l'harmonisation des efforts de l'Etat et de tous ses partenaires dans la prévention et la lutte contre la faim et la malnutrition sous toutes ses formes ;
- Améliorer la qualité de la communication entre les différentes parties prenantes par la création d'une plateforme regroupant toutes les parties prenantes et une cartographie détaillée de leurs interventions en temps réel.

➤ **Faire de la protection sociale un des piliers de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en particulier de l'Objectif « FaimZéro »**

Augmenter la productivité agricole et les disponibilités alimentaires, notamment en ciblant les exploitants familiaux et petits producteurs;

- Articuler à la base, les programmes de protection sociale et les politiques agricoles, pour promouvoir une stratégie coordonnée en faveur du développement rural et de la réduction de la pauvreté ;
- Inscrire au rang des priorités nationales, la réduction des inégalités et des disparités sociales et territoriales, en insistant sur l'autonomisation des membres de la famille;
- Renforcer les capacités productives des ménages les plus vulnérables en milieu rural, péri-urbain et urbain ;
- Relever le défi de l'optimisation institutionnelle en articulant les différentes réformes induites par le Plan Sénégal Emergent (PSE) à la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS). Ceci, afin d'assurer la cohérence, le décloisonnement des différentes initiatives, et l'inscription des solutions dans un cadre logique national (Logic frame) ;
- Optimiser et rationaliser les services de protection sociale par l'anticipation et la réduction des coûts des prestations aux bénéficiaires, la lourdeur bureaucratique et les retards grevant la qualité des services rendus en basant le nouveau système de protection sociale sur le tout ou presque numérique, notamment l'opérationnalisation d'un Plan de développement du *Low Income Banking (LIB)* tel que prévu dans le Plan Sénégal Emergent (PSE).

➤ **Transformer durablement les systèmes Agricoles nationaux**



- Mettre l'accent sur la formation et la sensibilisation des producteurs sur les bonnes pratiques et la prise en compte des risques climatiques et des prévisions saisonnières de début de campagne agricole dans le processus de mise en application des itinéraires techniques de productions agricoles ;
- Assurer une formation continue et soutenue aux Agriculteurs locaux par l'organisation de sessions régulières de capacitation à tous les niveaux de la chaîne de valeurs ;
- Mettre un terme aux périodes de soudure en développant la résilience territoriale des populations rurales par une politique de protection sociale adaptée au monde rural, et par le développement d'une « agriculture hors saison », et la diversification des filières agricoles. Adopter pour cela, le T-21 comme outil de planification et de gestion stratégique pour construire, avec les différentes structures concernées, une prospective réaliste;
- Renforcer la santé du cheptel national pour atteindre les normes de l'Organisation Internationale de la Santé Animale (OIE) qui préconisent la vaccination de 80% du cheptel pour une protection convenable par une stratégie de renforcement des capacités pour la Santé publique vétérinaire ;
- Développer les infrastructures en milieu rural pour la transformation du secteur agricole en facilitant l'accès à l'électricité et à l'eau, routes et voies ferrées pour le transport des denrées alimentaires brutes et transformées, notamment ;
- Faire couvrir le territoire national, par le PUDC et le PUMA
- Structurer davantage les filières Agricoles (Fruit et légumes, céréales, viande, lait) et agroalimentaires ;
- Encourager le renforcement des capacités de stockage des petits exploitants ainsi que les infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation de la production Agricole (animale et végétale) ;
- Accélérer processus de professionnalisation des petits exploitants ;
- Elaborer dans les meilleurs délais les décrets d'application pertinents dont l'inexistence handicape l'opérationnalisation de la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LAOSP) en favorisant une synergie des acteurs pour définir le cadrage réglementaire tenant compte de l'évolution du contexte marqué par les nouvelles



orientations politiques : PSE à travers le PRACAS, la réforme foncière, l'acte III de la décentralisation, etc. ;

- Prendre suffisamment en compte les pertes post-récolte dans les curricula de formation de l'élite (ingénieurs et chercheurs) et dans les programmes de recherche par les instituts de recherche & développement Agricole par la création d'unités d'enseignement, de formations et de recherche dédiées spécifiquement dans le domaine post récolte dans les Facultés et Unités de Formation et de Recherche (UFR) ;
- Investir sur le matériel agricole et leur maintenance tout en accélérant la modernisation des outils de production des petits producteurs pour permettre aux entreprises de gagner en compétitivité ;
- Lutter davantage contre les effets corrosifs du changement climatique sur les terres arables et leur impact sur la réduction des rendements agricoles. Procéder à restauration de la qualité des terres à des fins de culture sur toute l'étendue du territoire national en particulier en Casamance et dans le Sine et le Saloum ;
- Promouvoir l'implication et l'engagement d'acteurs locaux, nationaux et internationaux au niveau de chacun des maillons de la chaîne de valeur pour développer un positionnement plus avantageux de «l'origine Sénégal» sur le marché local, régional et international prenant en compte les impératifs de rentabilité et de compétitivité ;
- Renforcer la participation des femmes et des jeunes au niveau de chacun des maillons de la chaîne de valeur Agricole avec une modernisation des outils de production (mécanisation de l'Agriculture).

➤ Renforcer la qualité des régimes alimentaires

- Hygiene des aliments: ??
- Améliorer l'état nutritionnel de la mère et de l'enfant, par la diversification du régime alimentaire, l'augmentation de la couverture des enfants bénéficiant des services de



nutrition et la promotion de la nutrition des couches vulnérables (enfants moins de 05 ans, femmes enceintes et femmes allaitantes) ;

- Renforcer et promouvoir une alimentation saine, nutritive et suffisante dans les cantines scolaires aussi bien que dans les daaras sur toute l'étendue du territoire national ;
- Trouver un champion, une personnalité influente (dans le milieu du sport ou des arts) pour assurer le portage significatif des questions relatives à l'alimentation en milieu scolaire ;
- Organiser par l'activation de la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises (RSE) des campagnes de levée de fonds au profit des programmes de cantines scolaires en accélérant le processus d'adoption d'un plan pour la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) prévu dans le PSE; (Microsoft et autres structures alimentaires...)
- Arrimer l'alimentation en milieu scolaire (cantines scolaires et le programme de nutrition dans les écoles primaires et les daaras) à l'ensemble des stratégies de protection sociale existantes (santé, économie, économie rurale, développement communautaire, culture) ;
- Améliorer le régime alimentaire ainsi que la santé nutritionnelle des enfants en danger et en conflit avec la loi : (passage du taux journalier de prise en charge alimentaire des mineurs de 600 Francs à 2000 Francs par enfant);
- Formuler un programme intégré d'appui à l'autonomisation et à la pérennisation des cantines scolaires avec des actions orientées vers le maraîchage, l'introduction de l'aquaculture, l'élevage d'espèces à cycle court et moyen destinés à la consommation et à la commercialisation ainsi que la micro-finance ;
- Faire de l'école un espace de développement d'activités de lutte contre la faim et de renforcement de la résilience à l'échelle communautaire ;
- Induire les changements de comportements et habitudes alimentaires grâce à l'intégration des acteurs non étatiques (ANE) dans les programmes de sensibilisation, le plaidoyer et d'information ;



- Construire et diffuser des outils de promotion d'une alimentation riche, saine, nutritive sur l'ensemble du territoire national par le biais de relais communautaires pertinents.

➤ **Faciliter l'accès aux ressources productives**

- Promouvoir l'usage de nouvelles sources d'énergie : solaire, éolien, biomasse par les ménages surtout en milieu rural ;
- Mettre au point des techniques modernes de gestion durable et intégrée des terres, de l'eau et de l'énergie pour un développement soutenu de l'agriculture irriguée;
- Encourager la généralisation du recours aux assurances Agricoles pour les petits exploitants sur toute la chaîne de valeurs agricole (assurances récoltes, assurances bétail, assurance navires de pêche artisanale, assurance indicielle, assurance volaille, assurance récoltes spécifiées, assurance déficit pluviométrique, la micro assurance temporaire de décès).

➤ **Coopérer à tous les niveaux**

- Partager et capitaliser les meilleures pratiques et transfert de technologies et de savoir-faire (benchmarking) avec les pays à revenus intermédiaires à tous les niveaux de la lutte contre la faim. Pour ce qui est de la protection sociale, l'exemple kényan du M-Pesa ou Mobile Banking plus flexible et conforme aux valeurs locales de « sutura » constituerait une solution;
- Tenir une table-ronde de partenaires techniques et financiers, pour enregistrer les différents engagements politique, stratégique et financier et assurer le monitoring et l'évaluation par la structure en charge des ODD;
- Articulation des résultats de l'évaluation de l'ODD2 avec les programmes des trois piliers du PSE ?
- L'influence des résultats de l'évaluation de l'ODD2 sur la mise en œuvre des 16 autres ODD au Sénégal ?



- Par le partenariat (l'ODD 17), trouver des ressources additionnelles suffisantes pour permettre aux institutions de sécurité alimentaire et de nutrition (DAPSA, CLM, SE/CNSA) de renseigner et de suivre régulièrement l'évolution de tous les indicateurs de l'ODD 2, leur rythme de progression par rapport aux sous-objectifs définis. (Connaitre le niveau de financement de l'ODD2 par l'Etat du Sénégal (budget endogène) et par les partenaires au Développement (PAM, FIDA, FAO, PNUD et autres investisseurs à travers les ONG nationales travaillant dans le secteur de la faim.))

2/ au niveau stratégique :

